

# HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Entités de recherche

Évaluation du HCERES sur l'unité :  
Centre d'Études des Mondes Modernes et  
Contemporains  
CEMMC  
sous tutelle des  
établissements et organismes :  
Université Bordeaux Montaigne

# HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Entités de recherche

*Pour le HCERES,<sup>1</sup>*

Didier HOUSSIN, président

*Au nom du comité d'experts,<sup>2</sup>*

Pierre-Yves BEAUREPAIRE, président du comité

---

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

<sup>1</sup> Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

<sup>2</sup> Les rapports d'évaluation "sont signés par le président du comité". (Article 11, alinéa 2)

# Rapport d'évaluation

Ce rapport est le résultat de l'évaluation du comité d'experts dont la composition est précisée ci-dessous. Les appréciations qu'il contient sont l'expression de la délibération indépendante et collégiale de ce comité.

Nom de l'unité :	Centre d'Études des Mondes Modernes et Contemporains
Acronyme de l'unité :	CEMMC
Label demandé :	EA
N° actuel :	2958
Nom du directeur (en 2014-2015) :	M. Michel FIGEAC
Nom du porteur de projet (2016-2020) :	M. Michel FIGEAC

## Membres du comité d'experts

Président :	M. Pierre-Yves BEAUREPAIRE, Université Nice Sophia-Antipolis
Experts :	M. Gilbert BUTI, Aix-Marseille-Université
	M. Michel CATALA, Université de Nantes
	M. Olivier DARD, Université Paris Sorbonne
	M. José Maria IMIZCOZ, Universidad del Pais Vasco, Espagne
	M. Vincent MILLIOT, Université de Caen (représentant du CNU)

### Délégué scientifique représentant du HCERES :

M. Maurice CARREZ

### Représentants des établissements et organismes tutelles de l'unité :

M. Sandro LANDI (représentant de l'École Doctorale 480 « Humanités Montaigne »)

M. Michel PERNOT, Université Bordeaux-Montaigne

## 1 • Introduction

### Historique et localisation géographique de l'unité

Le Centre d'Études des Mondes Modernes et Contemporains (CEMMC), équipe d'accueil (EA) 2958, est situé sur le campus de l'Université Bordeaux-Montaigne. Il est issu du Centre Aquitaine d'Histoire Moderne et Contemporain qui a changé de nom en novembre 2006 pour souligner l'élargissement de ses horizons de recherches. Il réunit l'ensemble des historiens modernistes et contemporanéistes de l'Université Bordeaux-Montaigne et intégrera pour le prochain contrat les enseignants-chercheurs et les doctorants de l'équipe 3E (Europe, européanité, européanisation), composée de civilisationnistes - notamment des slavistes - et de géographes. Héritier des traditions bordelaises d'histoire politique, religieuse, démographique et sociale, le CEMMC s'inscrit aussi dans la lignée des recherches menées dans le domaine de l'histoire maritime et des villes portuaires au sein de l'ancien Centre d'histoire des espaces atlantiques.

### Équipe de direction

Depuis 2008, la direction du CEMMC est assurée par M. Michel FIGEAC, professeur d'histoire moderne à l'Université Bordeaux-Montaigne, succédant à M<sup>me</sup> Sylvie GUILLAUME, professeur d'histoire contemporaine à l'Université Bordeaux-Montaigne. Réélu en 2012 à la tête du laboratoire pour un mandat de quatre ans, M. Michel FIGEAC est le porteur du projet 2016-2020. La direction-adjointe de l'unité a été assurée successivement par M. Bernard LACHAISE, professeur d'histoire contemporaine à l'Université Bordeaux-Montaigne (2008-2012), par M. Alexandre FERNANDEZ, professeur d'histoire contemporaine à l'Université Bordeaux-Montaigne, par M<sup>me</sup> Christine BOUNEAU également professeur d'histoire contemporaine à l'Université Bordeaux-Montaigne.

### Nomenclature HCERES

SHS 6 \_1

### Effectifs de l'unité

Effectifs de l'unité	Nombre au 30/06/2014	Nombre au 01/01/2016
<b>N1</b> : Enseignants-chercheurs titulaires et assimilés	29	38
<b>N2</b> : Chercheurs des EPST ou EPIC titulaires et assimilés		
<b>N3</b> : Autres personnels titulaires (n'ayant pas d'obligation de recherche)		
<b>N4</b> : Autres enseignants-chercheurs (PREM, ECC, etc.)	6	4
<b>N5</b> : Autres chercheurs (DREM, Post-doctorants, visiteurs etc.)		
<b>N6</b> : Autres personnels contractuels (n'ayant pas d'obligation de recherche)	1	1
<b>TOTAL N1 à N6</b>	<b>36</b>	<b>43</b>

Effectifs de l'unité	Nombre au 30/06/2014	Nombre au 01/01/2016
Doctorants	54	
Thèses soutenues	28 (entre 2011 et 2014)	
Post-doctorants ayant passé au moins 12 mois dans l'unité		
Nombre d'HDR soutenues	3	
Personnes habilitées à diriger des recherches ou assimilées	13 (+6 émérites)	13 (+4)

## 2 • Appréciation sur l'unité

### Avis global sur l'unité

Le CEMMC articule avec succès la longue tradition de recherches universitaires en histoire moderne et contemporaine à Bordeaux et l'ouverture de nouveaux chantiers. Le comité salue la manière dont la direction et les membres de l'unité ont su tirer le meilleur parti des recommandations faites lors de la précédente visite pour élargir les partenariats internationaux notamment en direction des mondes ibériques et anglophones, renforcer ceux en direction de l'Europe centrale, ainsi que les travaux menés sur les villes portuaires. Dans un contexte institutionnel délicat, avec une dotation de fonctionnement en recul, des moyens en personnels de soutien à la recherche visiblement insuffisants, le CEMMC a réussi à se maintenir parmi les laboratoires les plus dynamiques et attractifs comme en témoigne l'intégration de nouveaux enseignants-chercheurs et l'accueil régulier de doctorants (très bien encadrés et soutenus par l'unité en synergie avec l'École doctorale 480 « Montaigne-Humanités ») et de professeurs invités étrangers. La production collective est aussi abondante que de bon niveau et les colloques internationaux organisés par le CEMMC s'inscrivent intelligemment à la fois dans une stratégie de recherche et de consolidation de partenariats institutionnels internationaux au long cours et, à une échelle locale et régionale, de soutiens privés et publics éprouvés. Pour le contrat 2016-2020, le CEMMC doit s'efforcer de maintenir ce très haut niveau d'activité, ce qui suppose que sa tutelle lui donne les locaux, les moyens financiers et surtout en personnels de soutien à la recherche indispensables. Il a désormais les ressources scientifiques et les partenaires qui lui permettront de préparer non seulement le dépôt de nouvelles réponses aux appels d'offres de l'Agence nationale de la Recherche (ANR) mais aussi à ses membres d'obtenir des programmes européens European Research Council et Horizon 2020.

### Points forts et possibilités liées au contexte

Le CEMMC s'appuie sur un solide ancrage au sein de l'Université Bordeaux-Montaigne où il peut notamment compter sur le dynamisme de la Maison des sciences de l'homme Aquitaine qui accueille nombre de ses rencontres scientifiques et concourt activement à leur publication. Son rayonnement déborde largement la région Aquitaine grâce à de nombreux partenariats internationaux, notamment vers l'Europe centrale, que l'unité a su entretenir au fil des années et diversifier. Ce rayonnement se traduit aussi par la croissance des effectifs du laboratoire en enseignants-chercheurs, les distinctions accordées à ses membres (deux délégations à l'Institut universitaire de France comme membre junior parmi les maîtres de conférences), la promotion de certains d'entre eux hors de l'Université Bordeaux-Montaigne (trois professeurs), et par l'obtention régulière de contrats de recherche tant auprès de l'Agence nationale de la Recherche (ANR Gaulhore « Gaullistes : hommes et réseaux » en 2008-2012 et RESENDEM « Les grands réseaux techniques en démocratie : innovation, usages et groupes impliqués dans la longue durée - fin du XIX<sup>e</sup> - début du XXI<sup>e</sup> s.- en 2010-2014) que des collectivités territoriales (programmes régionaux VIVALTER (2012-2015) ; Patria. Entre mémoire et histoire, Patrimoine aquitain éducatif et ALFRES (2013-2016) Alliances France Espagne au miroir des sociétés modernes. Politique, Économie, Culturel, XVI<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècle).

### Points faibles et risques liés au contexte

La modestie relative mais surtout l'irrégularité de la dotation financière de fonctionnement par la tutelle constituent un premier frein au développement des activités de recherche du CEMMC. De 34 000 euros en 2010, elle est passée à 29 152 euros en 2011, pour remonter à 35 417 euros en 2012, avant de diminuer à nouveau à 32 776 euros en 2013, et encore en 2014 où elle s'établit à 28 431 euros. Cette tendance conjuguée aux variations significatives d'une année sur l'autre, rend difficile une programmation de la recherche à moyen terme. Certes, le comité d'experts a entendu les arguments du représentant de la tutelle : la politique scientifique d'établissement (PSE) permet de compenser l'essentiel de la réduction de la dotation. De fait, le CEMMC a obtenu au titre de la PSE : 5000 euros en 2011 ; 5808 euros en 2012 ; 7530 euros en 2013 ; 10 900 euros en 2014. Mais en fonction des 4 axes prioritaires de recherches établis par l'Université Bordeaux-Montaigne, à savoir : « ville, nature et démocratie » ; « écrire, traduire, représenter » ; « genre, corps, normes » ; « humanités classiques, humanités digitales », il n'est pas certain que le CEMMC puisse maintenir ce niveau au cours des prochaines années ; or, la pérennité de la recherche passe par un contexte institutionnel serein.

Les risques tiennent également à la faiblesse du soutien à la recherche en termes de personnels BIATSS. Lors de la précédente visite du comité d'experts de l'HCERES, le CEMMC bénéficiait du soutien actif d'une ingénieure de recherches. Aujourd'hui, il ne peut compter que sur le dévouement et l'efficacité, salués par tous ses membres, d'un unique personnel contractuel qui doit partager son temps de travail à égalité entre le CEMMC et un laboratoire de philosophie. C'est tout à fait insuffisant et cette faiblesse du soutien administratif se traduit inévitablement par un transfert de charges en direction des enseignants-chercheurs qui l'acceptent de bonne grâce, mais ne peuvent du même coup se consacrer pleinement au montage de projets de recherches ambitieux. Les membres de l'unité risquent à terme sinon de renoncer, du moins d'hésiter à se lancer dans la réponse à des appels d'offres, dont on sait qu'ils sont de plus en plus exigeants, concurrentiels, et nécessitent en cas d'issue favorable, une mise en œuvre à la fois sans délais et coûteuse en énergie. En la matière, la tutelle qui a fait le choix de mutualiser les ressources en ingénieurs d'études au sein de la direction de la recherche offre son aide au montage de projets régionaux et aux projets type ANR. Mais il semble à l'issue de la visite et de l'évaluation que si le soutien aux projets régionaux fonctionne bien, il demeure perfectible au niveau des projets nationaux et internationaux.

### Recommandations

Le CEMMC manifeste clairement la volonté de maintenir un haut niveau de recherches scientifiques et d'attractivité. Par son volontarisme, la direction de l'équipe et l'ensemble des membres de l'unité ont su préparer et déposer avec succès des projets de recherches qui leur ont permis, tant du côté de l'ANR que des collectivités territoriales, de mener à bien les engagements pris lors de la précédente évaluation. Il convient de poursuivre ces efforts, voire de les développer, en particulier à l'international.

La conjoncture budgétaire délicate actuelle doit l'inciter à développer « la culture de projets » et à maintenir cet effort de réponse à des appels d'offres, ce d'autant que les deux ANR dont le laboratoire a bénéficié pendant le contrat actuel sont aujourd'hui terminées, et à envisager désormais le dépôt de projets européens. La qualité reconnue des chercheurs et des productions du CEMMC doit inciter la tutelle de son côté à soutenir avec plus de force et de constance l'unité, et notamment à lui redonner les moyens en termes de locaux et de personnels qui étaient les siens au début du contrat en cours. Sur le plan financier, le CEMMC qui intégrera les enseignants-chercheurs de l'équipe 3E (15 en date de rédaction de ce rapport) en 2016, ne doit pas non plus s'en trouver pénalisé, mais au contraire renforcé, et en mesure de répondre aux attentes de la tutelle en termes d'excellence de la recherche.